

L'Année de la régulation 2001

Économie, Institutions, Pouvoirs

PRESSES DE SCIENCES-PO

Catalogue Electre-Bibliographie avec le concours des services de documentation de la FNSP

Année de la régulation (L'), 5, 2001-2002 / éd. Association recherche et régulation – Paris : Presses de Sciences Po. 2001.

ISBN 2-7246-0857-7

RAMEAU : régulation (théorie économique)
 économie du développement
 développement économique

DEWEY : 338.7 : Economie de la production. Politiques et programmes de développement économique

Public concerné : Niveau universitaire. Public motivé

La loi de 1957 sur la propriété intellectuelle interdit expressément la photocopie à usage collectif sans autorisation des ayants droits (seule la photocopie à usage privé du copiste est autorisée).

Nous rappelons donc que toute reproduction, partielle ou totale, du présent ouvrage est interdite sans autorisation de l'éditeur ou du Centre français d'exploitation du droit de copie (CFC, 3, rue Hautefeuille, 75006 Paris).

Couverture : Emmanuel Le Ngoc

© 2001 . PRESSES DE LA FONDATION NATIONALE
DES SCIENCES POLITIQUES

La critique est-elle soluble dans le capitalisme ?

LE NOUVEL ESPRIT DU CAPITALISME

Luc BOLTANSKI, Ève CHIAPELLO
Gallimard, Paris 1999

par Christophe RAMAUX¹

L'époque est depuis trop longtemps prolixie en ouvrages où la prétention générale n'a d'égale que la pauvreté de l'argumentation ou, inversement, en ouvrages ou articles rigoureux mais qui peinent à « sortir » de leur spécialité. Avec *Le nouvel esprit du capitalisme* de L. Boltanski et A. Chiapello [1999] on est au contraire en présence d'une « somme » de portée générale et rigoureusement argumentée dont la lecture — que l'on soit ou non d'accord avec les auteurs — est toujours stimulante². Le capitalisme ne peut durablement fonctionner sous le fouet de la seule contrainte imposée par le chômage ni même par l'intermédiaire des seuls stimulants monétaires. Il faut qu'il offre des raisons plus substantielles de l'accepter et même de s'y engager³, telle est l'une des premières thèses défendues par les auteurs et qui donne son sens au titre de l'ouvrage. La référence à Max Weber est transparente. De lui, les auteurs retiennent « l'idée selon laquelle les personnes ont besoin de puissantes raisons morales

1. Université Paris 1, MSE, MATISSE, 106 boulevard de l'Hôpital, 75013 Paris – : ramaux@univ-paris1.fr

2. Je remercie vivement E. Chiapello pour les commentaires incisifs qu'elle a bien voulu apporter à une première version de ce texte. Le lecteur comprendra à la lecture de la présente version que de nombreux points nous séparent encore. Il n'en reste pas moins que ses commentaires m'ont permis d'éliminer nombre d'imprécisions et/ou d'incompréhensions. Les développements qui suivent sont bien entendu de ma seule responsabilité.

3. T. Coutrot [1999] parvient à la même conclusion: les thèses de Marx ainsi que celle des radicaux américains péchent en ce qu'elles tendent à réduire l'implication au travail à la pression conjointe du chômage et du despotisme d'usine. Reprenant les travaux de Burawoy, T.Coutrot indique que la question qu'il convient de se poser est «pourquoi les travailleurs travaillent tant?».

les pour se rallier au capitalisme » (p. 44). Mais alors que M. Weber insiste plutôt sur les « raisons individuelles », les auteurs invitent aussi à prendre en considération — dans le prolongement des travaux de A. Hirschman sur le capitalisme comme moyen de canaliser les passions — les justifications collectives d’engagement (en quoi l’engagement dans l’entreprise capitaliste sert le bien commun). Le cœur du propos est donc celui des justifications à la fois individuelles et collectives et, dans ce sens, celui de l’idéologie : « Nous appelons esprit du capitalisme l’idéologie qui justifie l’engagement dans le capitalisme » (p. 42). Rejetant l’indigente distinction entre infrastructures supposées essentielles et superstructures supposées simplement dérivées des premières, les auteurs soulignent que l’esprit du capitalisme n’est pas un simple « supplément d’âme » ou une « superstructure » « comme le supposerait une approche marxiste des idéologies⁴ ». « Il joue un rôle central dans le processus capitaliste qu’il sert en le contraignant. » (p. 65) L’esprit du capitalisme doit en effet « prendre appui sur des dispositifs, c’est-à-dire des assemblages d’objets, de règles, de conventions » (p. 66), dont le droit — notamment du travail — est l’une des expressions, qui à la fois permettent — en le justifiant — et encadrent le processus d’accumulation⁵.

LE CAPITALISME, SON ESPRIT ET LA CRITIQUE

Le capitalisme et son esprit

« C'est précisément parce que le capitalisme a partie liée avec la liberté, n'a pas une emprise totale sur les personnes, et suppose l'accomplissement de très nombreux travaux non réalisables sans l'implication positive des travailleurs, qu'il doit donner des raisons acceptables de s'engager. » (p. 580) Quelles sont ces raisons, ces justifications, qui soutiennent plus précisément l’engagement ? Les auteurs distinguent ici deux niveaux. Le premier est celui des justifications permanentes et génériques, avec « trois piliers justificatifs centraux du capitalisme » : 1) il permet le « progrès matériel », 2) il assure « efficacité et efficience dans la satisfaction des besoins », 3) il établit un « mode d’organisation sociale favorable à l’exercice des libertés économiques et compatibles avec des régimes politiques libéraux » (p. 50). Ces justifications, qui sont notamment mobilisées par « ce que l’on pourrait appeler [...] le capitalisme de la chaire, qui ressasse, de haut, le dogme libéral » (p. 51), ne sont cependant pas « suffisantes pour engager les personnes dans les circonstances de la [...] vie au travail » (p. 50). Le capitalisme doit donc mobiliser des « médiations », afin « que la proposition d’engagement » qui est faite à un individu « puisse nourrir son imagination et s’incarner dans les faits et gestes de la vie quotidienne » (p. 51). C'est le second

4. Mais les auteurs ne confondent-ils pas ici Marx et la « vulgate marxiste » ? De façon générale, on regrettera que dans cet ouvrage, comme trop souvent, les références à la « vulgate marxiste » — et son rejet légitime — soient plus fréquentes que celles à Marx lui-même.

5. Les justifications « entravent l’accumulation », car si on les prend au sérieux « tout profit n'est pas légitime, tout enrichissement n'est pas juste », il y a « auto-limitation » des « pratiques non conformes » (p. 66).

niveau, celui des justifications plus historiquement datées qui permettent de rendre compte des « variations » dans le temps du capitalisme (p. 47). C'est ce second niveau qui forme, selon les auteurs, l'esprit du capitalisme et c'est donc sur lui qu'ils concentrent leur analyse. Ce choix, similaire à celui qui a conduit les régulationnistes à se focaliser sur les différents régimes de régulation et d'accumulation, est sans aucun doute louable dès lors qu'il s'agit de s'intéresser moins aux « constantes » qu'aux « variations observées » du capitalisme (p. 47). Il n'en soulève pas moins un problème : si on accepte de considérer que le capitalisme s'est bien métamorphosé à travers l'histoire tout en gardant des invariants qui justifient justement qu'on le qualifie toujours de capitalisme — le salariat en particulier, comme le rappellent les auteurs⁶ —, et si on admet plus précisément que ses justifications, qui comptent parmi ses caractéristiques structurelles, sont de deux ordres — ce qu'on pourrait appeler, en prolongeant le vocabulaire des auteurs, un esprit général et un esprit particulier, situé historiquement et irréductible au premier — il n'en reste pas moins qu'une articulation forte existe entre ces deux registres de l'invariant (fondamental) et de la métamorphose (le situé historiquement). Une étude serrée du capitalisme et de ses changements peut-elle faire l'économie d'une analyse de cette articulation, en particulier dans les périodes de bouleversement historique comme celle que nous connaissons depuis la décomposition des États bureaucratiques ? Sur le registre des justifications justement, il est clair que la transition dans les pays de l'Est mobilise très concrètement les justifications fondamentales qui pour le coup sont peut-être moins éthérées que ne le suggèrent les auteurs. Et ce qui vaut évidemment plus fortement pour ces pays — dans la mesure où ils s'intègrent au capitalisme — ne vaut-il pas cependant aussi pour les autres pays capitalistes ? La théorie de la régulation, pour prolonger l'analogie sur un plan théorique, s'était-elle aussi proposée initialement de combiner les deux registres *via*, pour aller vite, une référence combinée à Marx (afin de rendre compte des invariants) et à Keynes (afin de rendre compte des métamorphoses)... et force est de constater que le quasi-abandon du premier registre explique peut-être pour partie ce qu'il faut bien appeler le brouillage de ce courant. Quoi qu'il en soit, la réduction de l'esprit du capitalisme à son esprit particulier, situé historiquement, n'est dans tous les cas pas sans conséquence, nous y reviendrons, sur le réarmement de la critique que proposent L. Boltanski et E. Chiapello.

Quand la critique sert malgré elle le capitalisme

Les auteurs précisent que c'est en fait dans la critique qui lui est adressée que le capitalisme trouve une source inépuisable de *justification*. L'« indifférence normative » du capitalisme en termes de morale⁷, « ne permet pas que l'esprit

6. Ils retiennent ce qu'ils nomment une «définition minimale du capitalisme», « mettant l'accent sur une exigence d'accumulation illimitée du capital par des moyens formellement pacifiques» (p. 48), en ajoutant : « nous caractérisons également le capitalisme par le salariat» (p. 40).

7. « Le capitalisme » ne peut « trouver son fondement moral dans la logique du processus insatiable d'accumulation (par soi seul, a-moral) » (p. 581).

du capitalisme soit généré à partir de ses seules ressources » (p. 69). Le capitalisme a donc « besoin de ses ennemis, de ceux qu'il indigne et qui s'opposent à lui, pour trouver les points d'appui moraux qui lui manquent » (p. 69). C'est donc en répondant à la critique que le capitalisme va construire sa légitimité, son esprit : « l'opérateur principal de création et de transformation de l'esprit du capitalisme est la critique (voice) » (p. 585). Avant de préciser comment s'opère cette articulation entre l'esprit du capitalisme et sa critique, il faut rendre compte de la façon dont les auteurs précisent ces deux termes.

L'esprit du capitalisme entre excitation, sécurité et bien commun

« À chaque époque », indiquent-ils, l'esprit du capitalisme doit « fournir des ressources pour apaiser l'inquiétude suscitée » par trois questions : « en quoi l'engagement dans les processus d'accumulation capitaliste est-il source d'enthousiasme, y compris pour ceux qui ne sont pas nécessairement les premiers bénéficiaires des profits réalisés » ? C'est la dimension « excitante » rendant séduisante l'engagement dans le processus d'accumulation et qui suppose une certaine autonomie laissée non pas simplement aux capitalistes eux-mêmes, mais aussi à ceux qui se trouvent engagés dans le système. Dans quelles mesures ces derniers sont-ils simultanément « assurés d'une sécurité minimale pour eux et pour leurs enfants » ? « Comment justifier, en termes de bien commun, la participation à l'entreprise capitaliste et défendre, face aux accusations d'injustice, la façon dont elle est animée et gérée » (p. 53-54) ? Au total, l'esprit du capitalisme se présente donc comme une « combinaison entre autonomie, sécurité et bien commun⁸ » (p. 54). Sur cette base, les auteurs distinguent deux premiers esprits du capitalisme. Le premier, constitué autour du bourgeois entrepreneur à la fin du XIX^e siècle, « prenait appui sur un compromis entre des justifications domestiques et des justifications marchandes » (p. 54). Étaient ainsi offertes, l'excitation (selon un mode marchand) par la figure du « chevalier d'industrie » (p. 54) et la sécurité (selon un mode domestique) par le paternalisme qui dominait tant dans l'entreprise que dans la famille. Quant au bien commun, il était assuré par la foi que le progrès bénéficierait, au final, à tous. Le second esprit du capitalisme, celui des Trente Glorieuses, reposait au contraire sur un compromis entre des justifications industrielles et civiques. L'excitation était offerte notamment par l'accès à la consommation de masse et les chances de promotion selon des critères objectifs, la sécurité par le développement du droit du travail et de la sécurité sociale, et le bien commun par un certain partage des richesses assuré par les politiques publiques et les compromis noués lors des négociations collectives. Quant au troisième esprit du capitalisme encore en gestation, et adossé à ce que les auteurs nomment la cité par projets, il faut, pour en saisir les caractéristiques, d'abord définir celles de la critique.

8. Alors que les deux premières dimensions font plutôt référence aux «bénéfices que la participation au processus capitaliste peut apporter à titre individuel», la troisième, le bien commun, fait référence aux «avantages collectifs» que cette participation «contribue à produire pour tous» (p. 42).

Critique artiste et critique sociale

La critique puise ses forces dans quatre sources d'indignation : face à l'inauthenticité des relations marchandes-capitalistes et son corollaire, le désenchantement ; face à l'oppression qui brime les exigences de libération, d'autonomie et de créativité ; face à la misère et aux inégalités ; face à l'égoïsme et à l'opportunisme et, plus profondément, à l'exploitation. Ces quatre sources d'indignation donnent en fait lieu à deux types de critiques. La « critique artiste » puise aux deux premières : « elle oppose la liberté de l'artiste » à « la perte de sens [...] qui découle de la standardisation et de la marchandisation généralisée » (p. 84). Baudelaire est l'une de ses figures de proue⁹. La « critique sociale », inspirée par les socialistes, puise au contraire aux deux dernières sources d'indignation. Tandis que la critique artiste développe des exigences d'authenticité et de libération, elle dénonce donc, pour sa part, la misère et l'exploitation¹⁰. Le problème, pour la critique, est qu'il « est presque impossible de tenir ensemble ces différents motifs d'indignation » (p. 84) [...] et le capitalisme l'aide en ce sens en jouant un registre contre l'autre pour mieux rebondir. Le second esprit du capitalisme s'est ainsi « formé au contact de la critique sociale » et « a inspiré en retour le compromis entre les valeurs civiques du collectif et les exigences industrielles, qui sous-tend la mise en place de l'État-Providence » (p. 288). Plus fondamentalement, le recul de la contestation et l'offensive du capital à partir des années 1980, sont interprétés comme le résultat d'une récupération réussie de la critique artiste. C'est sans aucun doute l'un des volets les plus convaincants de l'ouvrage. L'interprétation proposée invite au demeurant à prendre « la révolte de mai 1968 et ses suites au sérieux ». Avec elle, et ses prolongements dans les années 1970, on est en présence d'« un phénomène majeur sous deux aspects opposés » (p. 243). Il « s'agit, d'une part, [...] d'une crise profonde qui met en péril le fonctionnement même du capitalisme » (p. 243). En cette rare occasion, en effet, les critiques sociale et artiste ont été portées « avec la même intensité » : « soit, d'une part, une diminution de l'exploitation et des inégalités sociales [avec notamment la révolte des OS], une consolidation des dispositifs étatiques de sécurité [...] et, d'autre part, une abolition des formes domestiques de subordination et de jugement, de justification et de contrôle social, non seulement [...] dans l'entreprise, mais aussi dans le monde des relations privées » (p. 604). « Mais c'est aussi, d'autre part, en récupérant une partie des thèmes de contestation », ceux portés par la critique artiste, « que le capitalisme désarmera la critique, reprendra l'initiative et

9. Le terme d'« artiste » peut paraître au départ incongru... mais l'on s'y fait finalement assez bien au fil de la lecture et son sens est peut-être autrement moins ambivalent que celui de critique morale si souvent opposée à la critique sociale.

10. Les deux critiques, précisent les auteurs, peuvent à la fois être moderniste et antimoderniste. Ainsi la critique artiste peut insister sur le désenchantement (anti-modernisme) tout en prônant la libération (modernisme), tout comme la critique sociale est plutôt moderniste lorsqu'elle s'oppose aux inégalités et antimoderniste, « quand elle se construit comme une critique de l'individualisme » (p. 86). De façon sans doute trop rapide, ils suggèrent aussi que la critique artiste est plutôt « individualiste » tandis que la critique sociale « cherche à résoudre avant tout le problème des inégalités et de la misère en cassant le jeu des intérêts individuels » (p. 86).

tiste, « que le capitalisme désarmera la critique, reprendra l'initiative et trouvera un dynamisme nouveau » (p. 243).

« CAPITALISME GAUCHISTE » ET MONDE EN RÉSEAU

Suite à mai 1968, la reprise en main par le capital s'est plus précisément faite en deux temps. Le patronat et le gouvernement ont, dans un premier temps, répondu en termes de critique sociale. Ce furent les accords de Grenelle suivis de nombreuses autres dispositions qui renforçaient provisoirement le compromis civique-industriel (quatrième semaine de congés payés en 1969, accords sur la formation professionnelle de 1970 et de 1971, etc.) et qui ont contribué à ce que la part de la rémunération du travail dans la valeur ajoutée augmente de cinq points du PIB entre 1970 et 1982 (elle chutera d'environ dix points ensuite)¹¹. Le projet de « nouvelle société » porté par Delors et Chaban-Delmas, et se proposant d'associer les syndicats à la construction d'un vaste compromis social, relevait de la même optique. Mais, dès les années 1970, les « fractions novatrices du patronat adopteront une nouvelle interprétation de la crise », « d'où découlera une seconde stratégie » (p. 256). Celle-ci va consister « à reconnaître la validité de l'exigence d'autonomie, et même à en faire une valeur absolument centrale du nouvel ordre industriel » (p. 274). « Aux mesures visant à donner une plus grande sécurité aux salariés, sont substituées des mesures visant à rendre plus léger le contrôle hiérarchique et à prendre en considération les « potentiels » individuels. Par un retournement de politique, l'autonomie fut, en quelque sorte, échangée contre la sécurité » (p. 274). Alors que le second esprit du capitalisme s'était installé en récupérant la critique sociale, « c'est au contraire en s'opposant au capitalisme social planifié et encadré par l'État [...] et en s'adossant à la critique artiste (autonomie et créativité) » (p. 288) que le nouveau capitalisme se déploie. Par une formule incisive, les auteurs indiquent que ce dernier est ainsi moins un « capitalisme libéral », qu'un « capitalisme gauchiste » (p. 290), et ce pour au moins deux raisons. En premier lieu, « la présence en son sein des thèmes de l'émancipation et de la libre association », le distingue « d'un simple retour au libéralisme¹² ». En second lieu, « la relation à l'État n'est pas celle du libéralisme », car s'il y a bien « anti-étatisme », il trouve en l'occurrence plus « ses sources dans la critique de l'État développée par l'ultra-gauche dans les années soixante-soixante-dix » (p. 290), via notamment

11. Les revendications en termes de pouvoir, plutôt portées par la critique artiste, sont alors par conséquent rejetées. Ainsi la « revendication de la participation sera de fait retraduite dans les termes de l'intéressement des salariés au profit et du développement de l'actionnariat salarié. Plutôt que de concéder du pouvoir sur le lieu de travail, on préférera partager la condition d'actionnaire sur le plan financier » (p. 265). Comme quoi certains débats contemporains ne sont pas si nouveaux.

12. « Le nouvel esprit du capitalisme, au moins dans les premières années de sa formation, n'a en effet pas mis l'accent sur ce qui constitue le cœur du libéralisme économique historique et, notamment, sur l'exigence de concurrence sur un marché autosuffisant entre des individus séparés dont les actions seraient uniquement coordonnées par les prix » (p. 289). La phrase laisse entendre que ce qui était vrai « dans les premières années », l'a peut-être été moins ensuite. On peut en effet juger — et on retrouve ce qui a été dit précédemment sur le poids bien réel et concret des justifications générales du capitalisme — qu'à compter des années 1980 le capitalisme a abondamment mobilisé les vertus supposées du marché de libre concurrence.

ment l'utilisation à tout va du concept d'appareils idéologiques d'État d'Althusser.

Le contexte hexagonal — l'étude est centrée sur la France même si son propos peut être aisément généralisé — n'est pas étranger à la récupération de la critique artiste et à la construction d'un nouveau monde par ce biais. Les auteurs pointent en particulier le « rôle des nouvelles élites acquises à la critique artiste et méfiantes à l'égard de la vieille critique sociale trop associée en France au communisme » (p. 282). Bref, le déclin du PCF aurait largement entraîné avec lui la critique sociale, ce qui n'enlève rien à la responsabilité de « nombreux intellectuels venus de l'ultragauche » qui, découvrant sur le tard que l'URSS était porteuse d'une « autre forme d'aliénation », en sont venus à « une acceptation, au moins tacite, du libéralisme » (p. 85).

Mais quelles sont les caractéristiques du nouveau monde ainsi éclos que les auteurs nomment monde en réseau ou monde connexionniste¹³? L'un de ses « traits les plus marquants » est « le passage du contrôle à l'auto-contrôle¹⁴ » (p. 126). L'objectif est « bien toujours d'obtenir la collaboration des salariés à la réalisation du profit capitaliste », mais alors qu'avant cet objectif était recherché par « l'intégration collective et politique des travailleurs à l'ordre social », il l'est dorénavant « en développant un projet d'accomplissement de soi liant le culte de la performance individuelle et l'exaltation de la mobilité à des conceptions réticulaires du lien social¹⁵ » (p. 291). Dans les nouveaux modèles productifs, et par opposition au modèle fordiste qui s'était construit contre la logique domestique du « capitalisme familial » (p. 103), « la hiérarchie est une forme d'organisation à bannir » (p. 112). Les travailleurs sont polyvalents et le travail est réalisé dans le cadre d'équipes autonomes placées non plus tant sous la direction d'un chef que sous les injonctions du client. Les entreprises doivent être « maigres » afin d'assurer une production « au plus juste ». Elles sous-traitent tout ce qui ne relève pas de leur « métier de base » et travaillent « en réseau » avec une « multitude d'intervenants » (p. 117). Plutôt que de cadres, on parle maintenant de managers (ou bien d'animateurs d'équipe, de coach, de donneurs de souffle...) qui « sont censés s'imposer par leurs 'compétences' et leur 'charisme' [...]. C'est de leurs qualités personnelles qu'ils tirent l'autorité [...], non d'une quelconque position statutaire¹⁶ » (p. 122).

Comment, dans le cadre du nouveau monde en réseau, relancer la critique ? Selon les auteurs, « les dispositifs critiques disponibles n'offrent pour le moment aucune alternative disponible [...]. Restent seuls l'indignation à l'état brut,

13. Ils le qualifient aussi de monde réticulaire ou rhizomatique.

14. On parle alors plus de mobilisation que de motivation, car « ils sont mobilisés, les employés se motivent d'eux-mêmes » (cf. M. Crozier et H. Sérieyx (eds), cité par Boltanski et Chiapello, p.126).

15. Avec le déclin du contrôle hiérarchique, se développe le thème de la confiance qui est « en fait l'autre nom de l'autocontrôle », avec cet avantage « qu'elle est moralement qualifiée alors que le contrôle par un tiers n'est que l'expression d'un rapport de domination » (p. 130).

16. Le « manager est l'homme des réseaux. Il a pour qualité première sa mobilité, sa capacité à se déplacer sans se laisser arrêter par les frontières — qu'elles soient géographiques ou qu'elles dérivent des apparences professionnelles ou culturelles —, par les écarts hiérarchiques, par les différences de statut, de rôle. » (p. 123)

le travail humanitaire et la souffrance mise en spectacle et, surtout depuis les grèves de décembre 1995, des actions centrées sur des causes spécifiques (le logement, les sans-papiers, etc.) auxquelles il manque encore pour prendre de l'ampleur des représentations plus ajustées, des modèles d'analyses renouvelés et une utopie sociale » (p. 27). Par opposition à l'indignation à l'état brut, qui est toujours là comme un « premier mouvement émotif » formant le « niveau primaire » de la critique, la critique « articulée » a « besoin d'un appui théorique et d'une rhétorique argumentative » (p. 81). À travers la mise en valeur de nouveaux schèmes de justifications adaptés au nouveau monde en réseau, l'ambition des auteurs est justement de contribuer « à la relance de la critique » (p. 633). Pour rendre compte de cette relance, deux niveaux peuvent être distingués : le premier porte sur le statut général que les auteurs accordent à la critique ; le second, plus concret, porte sur les propositions pratiques qu'ils reprennent.

DES ÉPREUVES DE FORCE AUX ÉPREUVES LÉGITIMES, DES MONDES AUX CITÉS

Au-delà de son double visage (artiste et sociale), quel est le statut de la critique ? Pour préciser ce point il est nécessaire de présenter trois concepts introduits par les auteurs : celui de cité, d'épreuve et de déplacement.

Cité, épreuve et déplacement

La cité est définie comme un ensemble de justifications qui dessine un état idéal de justice, jamais réalisé donc, mais dans lequel l'esprit du capitalisme va néanmoins concrètement puiser des arguments pour justifier l'ordre des choses existant, tandis que la critique s'appuie elle-même sur cet idéal pour dénoncer l'écart toujours maintenu (mais selon des proportions variables qui permettent de définir le caractère plus ou moins juste du monde) entre la norme (les principes de justice portés par l'idéal de la cité) et les faits. Lorsqu'un esprit s'impose par référence à une cité ou à un mixte de cités¹⁷, le capitalisme est, si l'on peut dire, en régime de croisière, dans la mesure où les différents protagonistes s'accordent pour se mesurer autour d'une série d'épreuves largement institutionnalisées et jugées comme légitimes.

L'ordre alors institué n'est cependant pas éternel. Sous la pression de la critique, les épreuves se « tendent » en justice (p. 594), ce qui signifie, en clair, que les capitalistes sont contraints de « lâcher » toujours un peu plus : « Les gains de légitimité [...] se paient d'une baisse des profits » (p. 594). D'où l'apparition des déplacements : « à mesure que les épreuves sont épurées et se tendent sous

17. « La reprise de la critique [...] conduit à la formation de nouveaux points d'appui normatifs avec lesquels le capitalisme doit composer. Ce compromis s'affirme dans l'expression d'une nouvelle forme d'esprit du capitalisme qui enferme [...] des exigences de justice et qui, pour soutenir ses prétentions à la légitimité, doit prendre appui sur des ordres de justification très généraux, que nous avons identifiés sous le terme de cités » (p. 624).

l'effet de la critique, le monde social devient sans doute un peu plus juste ou, dans un autre langage, un peu moins inégalitaire », mais « la tentation de les contourner devient grande » (p. 594). Un certain nombre de capitalistes, « pour éviter de perdre l'avantage compétitif », se « déplacent » alors « vers des situations comprenant des épreuves moins contrôlées » (p. 595). Les épreuves, qui sont aussi cet autre nom donné à la confrontation, changent alors de nature. Alors qu'elles sont, dans les périodes où le capitalisme cherche à se justifier via la référence aux cités, des « épreuves de grandeur », c'est-à-dire des « épreuves légitimes », elles tendent à devenir de pures « épreuves de force¹⁸ » (p. 401). Sous l'effet de ces déplacements, un nouveau monde s'installe progressivement. Ce nouveau monde, dans un premier temps, échappe largement à la justification. Celle-ci suppose en effet un certain compromis codifié avec la critique. Or la critique est nécessairement largement sans prise dans un premier temps, dans la mesure même où les « épreuves de grandeurs instituées », sur lesquelles elle se calait, « se trouvent contournées » (p. 597) par les déplacements. Pour qu'un monde légitime — légitime dans le sens où il s'appuie sur des justifications puisées dans le modèle des cités — émerge, il faut que la critique se déplace elle-même, enregistre les termes de la nouvelle donne. Selon les auteurs, c'est ce type de situation que nous connaissons actuellement. Les microdéplacements, initiés dès les années 1970, ont finalement fait système pour accoucher d'un nouveau monde : le monde en réseau ou monde connexionniste, et, à défaut d'avoir pris toute la mesure de ces bouleversements, la critique, désarçonnée, n'a dans un premier temps pu que se replier sous sa forme la plus fruste de l'indignation¹⁹. Nous verrons comment les auteurs conçoivent l'émergence en cours d'une nouvelle critique qui serait articulée à de nouvelles justifications données par l'idéal d'une nouvelle cité, la cité par projets, adaptée au monde en réseau. Il reste, avant, à formuler deux critiques à la construction générale proposée. La première porte sur la description que font les auteurs de cet idéal qu'est censée représenter la cité, la seconde porte sur la lecture de la critique qu'il nous propose.

La cité radieuse

La cité, conçue comme un idéal, fournit un argumentaire, repose sur des conventions constitutives conçues comme autant de principes, de valeur de référence, auxquels les acteurs font appel pour se coordonner et régler leurs différends, et elle se décline au pluriel. Dans l'ouvrage *De la justification*. Les économies de la grandeur, de L. Boltanski et L. Thévenot [1991], six premières

18. Les auteurs prennent soin de préciser que les cités étant purement idéales, le monde réel n'est également jamais une cité. Le capitalisme n'est ainsi jamais aussi « juste » que les cités auxquelles il fait référence pour construire sa légitimité, et les épreuves réelles — y compris donc les épreuves de grandeur — sont donc toujours quelque peu des épreuves de force.

19. Les auteurs donnent comme témoignages de ce repli, l'engouement pour l'action humanitaire ainsi que le livre réalisé sous la direction de P. Bourdieu, *La misère du monde*. Contrairement à tous les autres ouvrages antérieurs de l'auteur, celui-ci est en effet « dépouillé de tout métadiscours et de toute ambition théorique manifeste » (p. 776).

cités, porteuses d'autant d'ordres de justifications, avaient été distinguées, parmi lesquelles les cités domestique, marchande, industrielle et civique. Après avoir indiqué que les deux premiers esprits du capitalisme reposaient sur un compromis, l'un entre cités domestique et marchande, l'autre entre cités industrielle et civique, L. Boltanski et E. Chiapello [1999] invitent à prendre en considération l'émergence d'une nouvelle cité par projets sur lequel s'appuie le nouvel esprit du capitalisme en formation.

Mais par-delà ces ordres de justification différents, les auteurs posent, en reprenant sur ce point l'ouvrage de L. Boltanski et L. Thévenot, que les cités ont une architecture générale commune. On a déjà critiqué cette architecture qui conduit à faire des cités autant de cités radieuses (cf. Ramaux [1996]). Rappelons ici quelques termes de cette critique afin de préciser notre propos.

Une cité pour exister comme telle, c'est-à-dire comme un idéal porteur de justifications, doit se conformer à « six axiomes de grandeur » (L. Boltanski et L. Thévenot [1991], p. 96-103). Le premier (A1) est un principe de « commune humanité » qui pose que les membres de la cité sont fondamentalement égaux, qu'ils « appartiennent tous à la même humanité ». Le second (A2) est un « principe de dissemblance » « destiné à exclure les édens, en supposant au moins deux états possibles pour les membres de la cité ». Il s'agit donc d'un principe de hiérarchisation — entre des états plus ou moins « petits » ou « grands » — qui constitue un contrepoint du premier axiome. Le troisième (A3) est un « principe de commune dignité ». Par lui est retenue l'hypothèse selon laquelle tous les membres de la cité ont « une puissance identique d'accès à tous les états » (Théret, p. 98). Cet axiome introduit donc une hypothèse particulièrement forte, puisqu'il laisse entendre que, dans le modèle certes idéal de la cité, les asymétries introduites précédemment ne doivent pas être interprétées comme le produit d'une asymétrie dans la distribution des ressources. Le quatrième (A4) est un « principe d'ordre » qui prolonge celui de dissemblance. Il indique en effet que « les états sont ordonnés », et que cet ordre « s'exprime par une échelle de valeur des biens ou des bonheurs attachés à ces états ». Le cinquième (A5) est une « formule d'investissement ». Il apporte une première solution aux dilemmes entre A1 et A3, d'un côté, A2 et A4, de l'autre : « Sachant qu'en raison de leur commune humanité qui les identifie comme être humains, tous les hommes ont une égale puissance d'accès aux états supérieurs, on ne comprend pas [...] pourquoi tous les membres de la cité ne sont pas dans l'état suprême [...]. Pour expliquer qu'il n'en soit pas ainsi, il est nécessaire de faire référence à une formule d'investissement qui lie les bienfaits d'un état supérieur à un coût ou un sacrifice exigé pour y accéder ». Le sixième (A6), enfin, est un « axiome de bien commun » qui apporte une seconde solution aux deux dilemmes. Cet axiome « pose que le bonheur, d'autant plus grand que l'on va vers les états supérieurs, profite à toute la cité, que c'est un bien commun ». Il peut donc s'interpréter comme une radicalisation de A5. Non seulement l'accès à l'état de grand suppose des sacrifices (A5), mais la grandeur des grands profite aux petits. Les inégalités sont donc profitables à tous : « L'état de grand ne se

différencie pas seulement de l'état de petit en ce qu'il dispense plus de bien être à ceux qui y accèdent, mais encore en ce qu'il rejaillit sur le bien-être des petits. À leur jouissance égoïste, viennent s'ajouter les bienfaits de la grandeur des grands ». En partant d'une tension initiale entre un pôle de l'égalité — représenté par A1 (les hommes sont égaux dans leur humanité) et sa radicalisation dans A3 (ils ont une « puissance identique » d'accès à tous les états) — et un pôle de l'asymétrie — l'existence de « grands » et de « petits » posée par A2 et précisée par A4²⁰ — les auteurs arrivent in fine à un schéma de résolution — A5 et sa radicalisation dans A6 — dont le moins qu'on puisse dire est qu'il fait la part modeste au second pôle. Ce schéma appelle d'emblée une remarque. Avec les axiomes A3, A5 et A6, les auteurs n'annihilent-ils pas largement tout l'intérêt qu'il y a à s'interroger sur les formes de légitimité dans un monde composé de petits et de grands ? Loin d'offrir une réponse à cette question, la combinaison de ces trois axiomes conduit en effet à faire des asymétries une réalité superficielle de la cité idéale, la réalité substantielle étant de l'ordre de l'égalité entre des acteurs dont on considère qu'ils ont, tout à la fois, une « puissance identique » pour accéder aux différents « états » et qu'ils bénéficient tous du bien commun.

Si l'ouvrage de L. Boltanski et E. Chiapello [1999], introduit une série d'infléchissements heureux, de notre point de vue, par rapport à celui réalisé par L. Boltanski avec L. Thévenot [1991], via notamment l'introduction de la notion d'épreuve de force (cf. *infra*), force est néanmoins de constater qu'il fait sienne — même si ce n'est pas le cœur de son propos — cette architecture générale qui confère un caractère pour le moins idyllique aux cités²¹. La critique de ce caractère par trop idyllique de la cité ne tombe-t-elle pas cependant d'elle-même dès lors qu'on conçoit la cité — et ses six axiomes de grandeur — non comme une réalité, mais comme un simple idéal dans lequel les acteurs puisent des justifications ? Sans aucun doute en partie²², mais en partie seulement et ce pour trois motifs. En premier lieu, on peut s'interroger sur le point de savoir si les justifications prennent réellement appui sur le modèle de la cité radieuse qui nous est proposé. Plus précisément, si les auteurs ont sans aucun doute raison

20. Pour mieux souligner l'importance de l'axiome de bien commun comme solution de la tension évoquée, L. Boltanski et L. Thévenot [1991] indiquent : « La structure du modèle supporte deux exigences fondamentales fortement antagoniques : 1) une exigence de commune humanité qui suppose une forme d'identité partagée par toutes les personnes, 2) une exigence d'ordre sur cette humanité. La définition du bien commun est la clé de voûte de la construction qui doit assurer la compatibilité entre ces deux exigences» (p. 101)

21. Ainsi est-il fait référence, à plusieurs reprises, au bien commun, au principe de commune dignité ou bien encore à la formule d'investissement. La «formule d'investissement» est-il, par exemple, précisé «est une condition majeur d'équilibre de la cité, puisqu'en liant l'accès à l'état de grand à un sacrifice, elle fait en sorte que les bienfaits se trouvent «balancés» par des charges» ([1999], p. 183). De façon plus concrète, les auteurs indiquent, que du point de vue de la cité par projets «l'accès à l'état de grand suppose le sacrifice de tout ce qui peut s'opposer à la disponibilité, c'est-à-dire la capacité à s'engager dans un projet nouveau. Le grand renonce à n'avoir qu'un projet qui dure toute la vie (une vocation, un métier, un mariage etc.), il est mobile [...]. C'est un nomade [...]. L'exigence de légèreté suppose le renoncement à la stabilité, à l'enracinement, à l'attachement au local, à la sécurité des liens frayés de longue date» (p. 183)

22. Preuve que la critique est fructueuse pour tous (en l'occurrence celle adressée par E. Chiapello à une première version de ce texte), soulignons que nous infléchissons ici sensiblement notre propos par rapport à la critique antérieurement formulée à l'encontre du modèle de cité (cf. Ramaux [1996]).

de poser la question de la justification en considérant que celle-ci, pour être solide, doit « être orientée vers la question de la justice » (Boltanski et Chiapello [1999], p. 62) et, qu'en ce sens elle doit faire référence à un monde toujours peu ou prou enchanté, on peut néanmoins considérer que ce monde idéal ne prend pas nécessairement les traits, pour le coup démesurément enchantés, prêtés à la cité. On peut même suggérer que par souci de crédibilité, et donc d'efficacité, la justification évite ce genre de référence. Dit autrement, en mettant la « barre trop haut » pour décrire les référents mobilisés par la justification, les auteurs passent peut-être à côté de référents plus prosaïques mais autrement plus opératoires et plus diffusés. Et ce qui vaut pour la justification apprécier du côté des défenseurs du monde établi vaut aussi pour la critique. D'où le second motif. Dans l'optique L. Boltanski et L. Thévenot, et plus encore de L. Boltanski et E. Chiapello puisque la critique du capitalisme est au cœur de leur propos, le modèle idéal de la cité n'est pas simplement utilisé par les défenseurs de l'ordre existant pour mieux le justifier et donc le défendre, il est aussi utilisé par la critique pour mieux dénoncer l'écart entre les faits et l'idéal²³. Mais en posant que la justification mobilisée par la critique s'appuie sur une représentation en termes de cité radieuse, ne risque-t-on pas de la désarmer pour partie ? Logiquement, pour que la critique agisse comme le suggèrent les auteurs, il faut en effet qu'elle accepte au préalable de penser que le monde *tel qu'il est*, est en mesure de se rapprocher — à défaut de ne jamais l'atteindre — du modèle de la cité radieuse. Bref, il faut qu'elle accepte de considérer que ce monde n'est pas par nature étranger, non pas aux justifications en général, mais aux justifications tirées de ce modèle idyllique, ce qui suppose très concrètement qu'elle accorde d'emblée à ce monde une très forte légitimité. Ceci est d'autant plus vrai, et c'est le troisième motif, que les auteurs ne sont, selon nous, pas toujours très clairs sur le fait que la cité n'est qu'un modèle idéal qui ne doit en aucun cas être confondu avec la réalité²⁴. Ce qui vaut pour le précédent ouvrage vaut aussi pour le présent et même peut-être plus en un certain sens, dans la mesure où la formation de la nouvelle cité par projets est construite en partant d'une littérature de management, dont la vocation est d'être justement directement opératoire, alors que les six cités précédemment distinguées étaient référencées à des « œuvres » plus clairement irréductibles au capitalisme (celles de Bossuet, Rousseau, Smith et Saint-Simon pour respectivement les cités domestique, civique, marchande et industrielle).

23. On retrouve au demeurant ici la thèse, qui constitue sans doute l'un des intérêts majeurs des travaux de Boltanski et Thévenot et maintenant Chiapello sur la justification, selon laquelle les conflits s'organisent, au moins pour partie, autour de schèmes de représentations et de justifications communs.

24. On le conçoit d'autant plus que cette frontière est nécessairement poreuse, si on accepte de considérer, et tel est notre point de vue, que les représentationsjustifications font aussi partie de la réalité, dans la mesure ne serait-ce où elles font réalité. En indiquant que la «question de savoir» si ces représentations (ces «croyances») «sont vraies ou fausses» «n'est pas au centre de notre réflexion qui s'attache à décrire la formation et la transformation des justifications du capitalisme, non à juger de leur vérité intrinsèque» (p. 670), L. Boltanski et E. Chiapello [1999] ne sont-ils pas au demeurant passés à côté d'un domaine privilégié de la critique ?

Une lecture fonctionnaliste de la critique

La seconde critique, de portée générale, porte sur la lecture assez fonctionnaliste qui est finalement faite... de la critique. Entendons-nous bien. L. Boltanski et E. Chiapello livrent certes une série de réflexions particulièrement stimulantes pour quiconque se propose de construire une critique qui aille au-delà de la simple posture dénonciatoire. Non sans raison, ils invitent, par exemple, à rejeter l'optique « trop noire pour être vraie », qui ne voit dans la société « que violence, rapport de force, exploitation, domination et affrontement des intérêts » (p. 68), et dans les justifications « des idéologies visant à masquer » ces « rapports de force », sans saisir donc la « dimension normative » du capitalisme, c'est-à-dire les justifications substantielles qui sont nécessaires pour assurer sa pérennité. Ils s'opposent, en retour, à la « vision apologétique », souvent inspirée des « philosophies politiques contractualistes », qui en « sous-estimant l'importance des intérêts et des rapports de force », tend à « ignorer la spécificité du capitalisme dont les contours s'estompent en se fondant dans l'entrelacs des conventions sur lesquelles repose toujours l'ordre social²⁵ » (p. 68). La prise en compte des épreuves de force marque, de même, une nette inflexion par rapport aux simples disputes argumentatives (l'opposition entre les différentes logiques domestique, marchande, industrielle, civique, etc.), prises en compte, selon nous, dans l'ouvrage de L. Boltanski et L. Thévenot. La distinction parmi les épreuves, définies comme étant toujours quelque peu des épreuves de force, des épreuves de grandeur et des épreuves qui sont simplement de force, vise ainsi à « faire travailler ensemble deux logiques » souvent présentées comme incompatibles : « celle de la catégorisation », dans laquelle se forme un discours qui parle de « justice, de droit, de légitimité, de généralité », et « celle du déplacement », avec ses « descriptions en termes de force, de stratégie, de positions » (p. 402). Alors que les épreuves de grandeur — qui supposent une certaine codification, dans la mesure notamment où elles permettent de spécifier quelles sont les forces et les ressources qui pourront être utilisées dans l'épreuve²⁶ — se déploient dans le cadre idéal des cités, les « épreuves dites simplement ‘de force’ » — qui ont comme « caractéristique » « de n’être ni spécifiées ni contrôlées » (p. 402) — se déploient à l’occasion des déplacements. Le rôle de la critique va donc être de ramener les secondes vers les premières, via notamment un travail de catégorisation : « Pour être en mesure de soumettre à nouveau des épreuves transformées par des déplacements à une exigence de justice, il faut commencer par repérer ces déplacements et leur donner un sens, c'est-à-dire leur conférer une signification [...] en les rapprochant d’autres dé-

25. Les deux écueils sont contenus dans les «ambiguïtés» mêmes «du qualitatif ‘légitime’ avec ces deux dérivés» : le premier écueil ramène ainsi le *légitime* à une simple opération de *légitimation*, tandis que le second confond le *légitime* et la *légitimité* (p. 68).

26. La logique *civique* — et secondairement *industrielle* — qui supporte l’organisation d’un concours d'accès à la fonction publique (il s'agit bien directement ici d'une épreuve de grandeur puisque de l'épreuve sortira un classement considéré comme juste), par exemple, exclut que l'argent — logique *marchande* — ou les relations personnelles — logique *domestique* — puissent être mobilisés pour la réussite au concours.

placements dont on entend montrer qu'ils vont dans la même direction, ce qui suppose la mise en série et, par là, le passage à un régime de catégorisation » (p. 421).

Ces développements stimulants s'inscrivent cependant dans une trame générale qui, de notre point de vue, fait une part trop belle à une lecture fonctionnaliste de la critique. De quoi s'agit-il ? Selon les auteurs, on peut parler de « boucles de récupération » (p. 509) pour décrire les mouvements de la critique et de l'esprit du capitalisme. Ces boucles sont décrites comme suit : « Des épreuves, que les personnes s'accordent à considérer comme centrales, se tendent peu à peu sous l'effet d'une critique qui dévoile ce en quoi elles sont injustes, jusqu'à ce qu'un certain nombre d'acteurs trouvent intérêt à contourner ces épreuves en opérant une série de déplacements ; ces actes de contournement constituent le moment de la récupération des sacrifices consentis dans la période antérieure par les 'forts' pour être 'grands' et de redéploiement sans entrave des forces ; puis la critique redémarre progressivement, menant à la qualification et à la catégorisation des nouvelles épreuves qui peuvent, à leur tour, être critiquées et tendues dans le sens d'une plus grande justice. À l'occasion de cette transformation, des valeurs émergent qui s'incorporent au nouvel esprit du capitalisme. » (p. 761.) Passons sur le fait que cette formulation peut laisser entendre que les « grands » ne « retirent » guère de bénéfices des « sacrifices consentis » en régime de croisière (les bénéfices étant supposés être récupérés lors des déplacements). Le principal problème est ici autre : dans la danse entre la critique et le capitalisme (et son esprit) qui nous est décrite, la critique semble réduite à une course entièrement soumise et sans fin derrière le capitalisme. Les auteurs le disent d'ailleurs à leur manière, quand ils notent que « la critique est toujours moins mobile que le capitalisme » (p. 611), ou bien encore lorsqu'ils indiquent que « sur le déplacement, la critique est toujours en retard », « le temps qu'elle ait fait » son « travail » « et le monde a déjà changé si bien que la critique, dont la référence est normative, parce qu'elle prend appui sur les catégories existantes, est inscrite dans le passé, se trouve souvent, quand elle parvient enfin à se faire entendre, sans prise sur un monde qui n'est déjà plus le même. » (p. 413).

Cette vision de la critique est bien entendu, pour une part, pleine de bon sens. La critique, si elle veut être efficace, doit bien entendu partir d'une analyse du capitalisme tel qu'il existe concrètement et, dans cette mesure, elle est bien toujours « en retard²⁷ ». Mais, en dépit de ce retard, la critique est-elle en mesure de peser sur la trajectoire du capitalisme à l'heure des déplacements ? À suivre les auteurs, ce scénario n'est guère envisageable. Sous l'effet des déplacements, opérés certes via la récupération d'une partie de la critique (mais de la critique antérieure), la critique à l'heure des déplacements est d'abord désarmée. Un

27. On pourrait ajouter que la critique n'a de sens que si elle est portée par des forces sociales ou l'histoire de la critique du capitalisme est aussi celle de la bureaucratisation d'une partie de ceux qui sont censés représenter ces forces. Ceux-ci ont effectivement intérêt à ce que les référents restent en place. Les processus de bureaucratisation sont, de façon générale, étonnamment peu évoqués dans l'ouvrage.

nouveau monde se met alors en place, et c'est de ce monde déjà largement installé qu'elle doit partir pour le rapprocher de l'idéal de la cité légitime, soit finalement une vision peut-être assez pauvre des « compromis », puisque les seuls que la critique est en mesure d'imposer sont comme inscrits dans un « déjà là » incontournable qui donne sa configuration au monde. On peut au contraire soutenir que les périodes dites de « déplacements » sont des périodes de bifurcation largement ouvertes où la critique (pas simplement la critique antérieure mais la critique présente) peut peser dans le choix de la trajectoire finalement retenue²⁸. Les remarques qui précèdent ne sont qu'une lecture critique d'une lecture de la critique nous dira-t-on... et tout ceci intéressera, au mieux, la critique rongeuse des souris. À voir ! Les remarques qui précèdent, comme on va le voir à présent, ne sont pas sans conséquence sur les propositions pratiques reprises par les auteurs. Le tout dans un ouvrage qui apparaît déjà, si on en juge par la teneur des nombreux comptes rendus réalisés, comme un livre « manifeste » pour nombre de ceux qui se proposent de réarmer la critique.

QUELLE RELANCE DE LA CRITIQUE ? LES DISPOSITIFS DE LA CITÉ PAR PROJETS

Sous l'effet des déplacements opérés *via* la récupération du volet artiste de la critique des années 1960-1970, un nouveau monde s'est donc installé. Un *monde en réseau* (ou *connexionniste*) marqué par l'instabilité et par l'injustice. L'instabilité est d'autant plus profonde qu'elle est élevée au rang de « modèle ». Ce qui fait la qualité d'un « grand » dans un monde en réseau (connexionniste) est sa capacité à se projeter d'un projet à l'autre, à ne pas s'attacher à un statut, à un cadre figé²⁹. Quand à l'injustice, les auteurs y consacrent plusieurs dizaines de pages où ils reprennent notamment les nombreux travaux — l'ouvrage en fournit une remarquable synthèse sans pour autant céder à la simplification abusive — qui rendent compte des formes que prennent la précarisation des emplois, les processus de sélection et d'exclusion, l'accroissement de l'intensité au travail ou bien encore le recul des défenses du monde du travail sous l'effet notamment des stratégies d'externalisation.

Que faire alors ? À défaut, de notre point de vue, d'être pertinente, la tâche assignée à la critique par les auteurs a le mérite de la clarté : enregistrer les caractéristiques du nouveau monde en réseau et prendre appui sur des référents de justice adaptés à cette nouvelle donne — des référents donnés par la cité par projets — afin de dénoncer les injustices de ce monde, de tendre ses épreuves dans un sens plus juste. Il s'agit notamment de construire des dispositifs qui « tout en étant isomorphes au monde connexionniste, permettraient de

28. Bref, les auteurs on l'aura compris, ne sont pas parvenus, de notre point de vue, à remplir l'objectif pertinent qu'ils s'étaient fixés : celui de construire une authentique « dialectique du capitalisme et de ses critiques » (p. 87). Et l'*« hypothèse »* (p. 595) selon laquelle ce sont les forts qui fondamentalement opèrent seuls les déplacements n'est peut-être pas pour rien dans cette limite.

29. « La mobilité et l'instabilité [...] sont des éléments importants de ce qui constitue l'étoffe d'une personne et l'une des conditions fondamentales d'accès à la grandeur» (p. 202).

l'encadrer et d'en limiter les effets » (p. 465). L'utilisation du terme « isomorphe » ne laisse planer aucun doute sur la stratégie critique à laquelle invitent les auteurs. Quelques pages plus loin, ils précisent d'ailleurs, juste avant de détailler les propositions concrètes, que ces dernières « visent à tendre en justice les épreuves de force connexionnistes pour les transformer en épreuve de grandeur de la cité par projets, non à les remplacer par des épreuves d'une autre nature » (p. 471).

Critique du concept d'exclusion

La critique doit avant tout être capable de reformuler un argumentaire permettant de dénoncer de façon cohérente les injustices du nouveau monde. Non sans audace, et c'est une nouvelle rupture par rapport à l'ouvrage précédent de L. Boltanski et L. Thévenot, les auteurs réhabilitent ici la notion même d'exploitation. Ainsi, « si la critique partage avec les représentants du capitalisme une grande partie de la représentation du monde issu des déplacements », elle a néanmoins « pour vocation de pointer en quoi ce nouveau monde est injuste », et cet « apport spécifique de la critique s'apparente à une théorie de l'exploitation » (p. 622). Il convient donc de développer une nouvelle théorie de l'exploitation, car « en l'absence d'une notion claire d'exploitation [...], le refus de l'injustice sociale a en quelque sorte régressé vers ce qui en constitue le stimulus originel : l'indignation face à la souffrance » et son corollaire, la mise en valeur (par opposition à la dignité ouvrière d'autan) des « attributs pitoyables de l'exclu », dont témoignent à leur manière les différents mouvements de « sans » (droit, travail, papier...) (p. 429). À juste titre, les auteurs pointent ici les « difficultés de l'exclusion comme concept critique » (p. 435). À l'inverse du prolétaire exploité par la bourgeoisie (qui en est donc responsable), « le modèle de l'exclusion permet de désigner une négativité sans passer par l'accusation. Les exclus ne sont victimes de personnes » (p. 426). Les auteurs s'opposent en conséquence aux nombreux travaux [cf. notamment ceux de J.-B. de Foucauld qui n'ont eu de cesse de substituer une représentation en termes d'exploitation par une représentation en termes d'exclusion. Ils soulignent cependant qu'« il faut prendre au sérieux la notion d'exclusion » (p. 437)]. Leur projet est donc de rapporter l'exclusion « à certains dispositifs actuels de formation du profit », à « une forme particulière d'exploitation qui se développe dans un monde connexionniste » (p. 437).

Une nouvelle théorie de l'exploitation ?

Quelle est la théorie qui permettrait de mettre à jour la « forme d'exploitation connexionniste » (p. 437), et accessoirement montrerait que l'exclu est bien directement exploité ? « Une théorie de l'exploitation », selon les auteurs, « doit montrer que la réussite et la force des uns sont dues, en fait, au moins partiellement, à l'intervention d'autres acteurs dont l'activité n'est ni reconnue ni valorisée » (p. 444). Dit autrement, il faut qu'entre les grands et les

petits existe une « solidarité » qui soit « substantielle », dans le sens où elle « doit permettre d'identifier [...] la part manquante sans laquelle le bonheur des grands demeure un mystère », et « montrer qu'elle est, en réalité, apportée par les petits sans que leur soit redistribuée la fraction de la valeur ajoutée qui devrait leur revenir » (p. 445). Le premier élément de réponse est le suivant : « La contribution spécifique des petits à l'enrichissement dans un monde connexionniste et la source de leur exploitation par les grands réside précisément sur ce qui constitue leur faiblesse dans ce cadre, c'est-à-dire leur immobilité. » (p. 445.) « Les grands ne tiennent pas en place. Les petits restent sur place. C'est en se déplaçant que les grands créent de nouveaux liens. C'est en demeurant sur place que les petits perdent ceux de leurs liens qui sont, potentiellement, les plus profitables. » (p. 446.) Mais cela « ne suffit pas », indiquent les auteurs, pour « comprendre en quoi ceux qui ne se déplacent pas [...] contribuent à la formation de la valeur ajoutée de ceux qui se déplacent » (p. 446). Il faut démontrer « que l'immobilité des uns est nécessaire à la mobilité des autres » (p. 446.) *Hic Rhodus, Hic Salta !* s'écrierait Marx à ce point de l'exposé des auteurs. Leur démonstration est justement la suivante : « En demeurant sur place, les petits assurent la présence des grands, qui ne peuvent être partout en même temps, et entretiennent pour eux les liens qu'ils ont tissés. C'est grâce à eux que les limites temporelles (naturelles) qui s'opposent à l'extension du capital social peuvent être surmontées. Nous dirons que les petits [...] sont des doublures. » (p. 447.) Les exploités sont donc des doublures qui gèrent les liens du réseau pour le compte des grands, pendant que ceux-ci sont déjà partis tisser d'autres liens. Généralisant leur problématique, ils indiquent qu'il est possible de rendre compte « avec le même schème jouant sur des différentiels de mobilité » de « l'exploitation [...] des collectifs » (p. 451), tels que les entreprises ou les pays. « À tous les niveaux [...], le plus mobile extorque, en échange d'un ralentissement de sa propre mobilité, de la plus-value au moins mobile. » (p. 458.) Brandissant la menace de fuite de capitaux, l'investisseur financier exige un régime fiscal toujours plus favorable, de même que la multinationale brandit la menace de délocalisation pour obtenir subventions et autres avantages. Ainsi, les marchés financiers « sont, si l'on suit notre modèle, les premiers exploitateurs, car les plus mobiles ». Ce sont des « exploitateurs des pays et des entreprises » (p. 451.) Mais, selon la même logique, la multinationale exploite les pays, le donneur d'ordre le sous-traitant, l'expert mondial l'entreprise, l'entreprise le personnel précaire, et le consommateur (puisque il peut passer de l'achat d'un produit à un autre) l'entreprise. En mettant l'accent sur le rôle des « différentiels de mobilité » dans l'extorsion de plus-value, les auteurs pointent sans aucun doute une série de phénomènes bien réels quant aux nouvelles formes de l'exploitation. Leur théorie de l'exploitation est-elle pour autant recevable ?

On notera au passage que, pas plus que dans une problématique marxiste de l'exploitation, les auteurs ne sont parvenus à tenir leur pari de faire de l'exclusion une forme particulière d'exploitation. L'exclu, à ce que l'on sache,

n'est la « doublure » de personne³⁰. Plus fondamentalement, on suggérera ici que la théorie de l'exploitation qui nous est présentée est finalement beaucoup plus triviale que celle de Marx, dans la mesure où elle nous ramène peu ou prou à une assimilation de l'exploitation au vol (même si les auteurs prennent soin de ne jamais utiliser ce terme). Selon L. Boltanski et E. Chiapello, en effet, « l'idée d'exploitation [...] dans le cadre du capitalisme, peut être spécifiée de la façon suivante : « l'épreuve de force typique du capitalisme [...] concerne la rémunération des contributions à la formation du profit. Dénoncer l'exploitation signifie que certaines contributions n'ont pas été rémunérées au niveau de leur apport » (p. 462.) Bref, l'exploitation existe dès lors que certains ne sont pas rémunérés justement³¹. Quelque chose leur est dû qui leur a été retiré, ce qui est toujours quelque peu du vol. Pour Marx, au contraire, l'exploitation s'oppose terme à terme au vol. Le capitaliste n'exploite pas le salarié parce qu'il ne le rémunère pas justement. L'exploitation est inscrite dans le fait que le salarié vend non pas le produit de son travail, ni à proprement parler son travail (les deux n'existent pas avant l'embauche du salarié... et ne lui appartiennent donc pas), mais la mise à disposition de sa force de travail, c'est-à-dire de ses capacités physiques et intellectuelles. Pour comprendre l'exploitation, nous dit Marx, il faut partir du principe que cette force de travail est vendue à sa valeur. La plus-value est simplement la différence entre la valeur de la marchandise produite par la force de travail (et qui n'appartient pas au prolétaire puisqu'il ne l'avait pas produite avant l'embauche) et la valeur de la force de travail. Il y a bien du travail non payé, mais comme le prolétaire ne vend pas non plus le travail proprement dit (il n'existe pas non plus avant l'embauche), il n'y a toujours pas vol. La lutte des classes (l'histoire est donc ouverte) détermine à quel niveau se fixe la valeur de la force de travail (le salaire entendu au sens large en y intégrant, pour aujourd'hui, le salaire direct et le salaire indirect, c'est-à-dire les prestations sociales) et, par ce biais, la part de la valeur ajoutée par la force de travail qui revient à la force de travail. Dans cette lutte, les prolétaires peuvent sans aucun doute faire référence à des arguments de justice, il n'empêche que le salariat ne repose pas sur du vol.

À défaut de faire leur ce qui constitue sans doute l'apport essentiel de Marx à la compréhension du capitalisme (la théorie de l'exploitation salariale), les auteurs en sont conduits ensuite à nous présenter des développements sur les

30. Les auteurs indiquent que « l'inégalité est d'autant plus forte », dans le monde connexionniste, qu'elle s'inscrit dans un « processus cumulatif ». Les « petits » en restant en place « ne développent pas leurs capacités à être mobiles et à établir des liens nouveaux [...] », en sorte que leur statut dépend de l'intérêt de leur contributeur à maintenir les connexions locales qu'ils assurent. Le processus d'exclusion peut donc être interprété comme le processus qui arrive quand « les doublures deviennent inutiles. » (p. 449.) Les exclus sont donc victimes du système d'exploitation, comme dans la problématique marxiste, mais ils ne sont pas directement exploité par un faiseur de réseau contrairement aux doublures.

31. De même est-il indiqué que « les immobiles sont exploités [...] au sens où le rôle qu'ils jouent en tant que facteurs de production n'est pas reconnu comme il le mériterait et où leur contribution à la formation de la valeur ajoutée n'est pas rémunérée au niveau où elle devrait l'être pour que le partage puisse être dit équitable. » (p. 448.) Ici, il est fait implicitement référence à la théorie néoclassique avec ses « facteurs de production » (le travail et le capital) qui apportent chacun une « contribution » à la valeur ajoutée... on est loin d'une théorie de l'exploitation.

« exploiteurs » qui laissent songeur. De quoi s'agit-il ? De même que l'exploité à un nom — la doublure —, son pendant, l'exploiteur, a un nom : le faiseur. Le faiseur existe dans un monde connexionniste et se caractérise, nous est-il dit, par son égoïsme, par sa capacité à utiliser les faibles ainsi d'ailleurs que les institutions (il utilise le bureau et la logistique d'une entreprise ou d'une administration pour développer ses petites affaires) : « le faiseur opportuniste s'efforce [...] de faire supporter par d'autres — entrepreneurs ou responsables d'institution — les risques afférents aux opérations qu'il mène, tout en cherchant à en engranger prioritairement les profits. » (p. 442.) Au faiseur qui est le fort du monde connexionniste, s'oppose une autre figure, celui de mailleur, qui est le grand de la cité par projets. Le mailleur est donc « le type idéal du grand de la cité par projets » : « Il partage avec le faiseur les qualités nécessaires pour faire des connexions utiles et pour étendre le réseau. Mais, à la différence de ce dernier, il est digne de confiance, c'est-à-dire qu'il n'agit pas pour son propre compte mais pour le bien commun de tous ceux qui sont engagés dans un même projet. » (p. 486.) Sans négliger le poids de la morale, on reste, comme indiqué, d'autant plus songeur que les auteurs poursuivent en indiquant que « la moralité du mailleur est garante que ni son équipe ni son entreprise ne se trouveront exploitées à l'occasion du projet qu'il mène³² » (p. 486), alors même qu'il est précisé en note que « la distinction du faiseur et du mailleur ne se définit pas par rapport à leur capacité respective à faire du profit. » (p. 745.)

Quels dispositifs pour rendre le monde plus juste?

Parmi les propositions de réformateurs sociaux que retiennent les auteurs comme étant susceptibles d'être adaptées à la cité par projets, on compte l'instauration de mécanismes de contrôle des flux financiers (du type taxe Tobin) ou bien encore l'introduction de dispositifs permettant d'imposer aux entreprises donneuses d'ordres une série de responsabilités (auxquelles elles s'efforcent d'échapper en recourant justement à la sous-traitance). Plus problématiques, de notre point de vue, sont celles qui portent sur les dispositifs censés assurer plus de justice dans un contexte... d'instabilité des activités et des emplois. Avant de développer ce point, une précision s'impose. Même si L. Boltanski et E. Chiapello invitent très clairement la critique à se tourner vers eux, afin de retrouver une « prise » sur le monde, les dispositifs ajustés à l'idéal de la cité par projets qu'ils exposent dans leur ouvrage sont explicitement tirés de propositions formulées par d'autres auteurs. Les critiques ci-dessous s'adressent donc principalement à ces derniers.

32. Dans ce paragraphe, il est clairement dit que l'idéal de la cité par projets compte des grands (des mailleurs) qui n'exploitent pas, par opposition au monde en réseau qui compte des forts (des faiseurs) qui exploitent... mais auparavant (cf. p. 444 et suiv.) les auteurs ont parlé indifféremment de grands ou de faibles pour désigner l'exploitation basée sur le différentiel de mobilité. D'où une interrogation : la cité est-elle, ou non, conçue comme un monde idéal sans exploitation?

Un statut par-delà la stabilité de l'emploi ?

La logique industrielle, caractérisée notamment par « une stabilité de l'emploi au sein des grandes entreprises planifiées », « ne convient plus à un monde dont on veut qu'il soit composé d'unités hétérogènes et indépendantes et dans lequel les différentes entités — personnes, emplois, entreprises, produits — sont définies comme changeantes » (p. 472). La figure d'avenir du salarié serait-elle alors celle du salarié temporaire ? C'est ce qu'indiquent L. Boltanski et E. Chiapello lorsqu'ils posent que les dispositifs adaptés à la cité par projets, et que la critique doit faire sienne, « doivent concilier deux temporalités : une temporalité courte ou discontinue qui est celle de projets limités dans lesquels le salarié temporaire doit s'engager pour toucher une rémunération et une temporalité longue et continue qui est celle de la vie des personnes. » (p. 472.)

Précisons, pour éviter tout amalgame, que la problématique sur l'instabilité des emplois est cependant ici radicalement différente de celle des libéraux. Alors que pour ces derniers, la flexibilité des emplois, tout comme des salaires, est censée assurer la réduction d'un chômage pensé comme structurel (car découlant des structures qui entravent le libre fonctionnement du marché du travail), L. Boltanski et E. Chiapello, à l'instar d'ailleurs des réformateurs sociaux dont ils retiennent les propositions, indiquent que l'instabilité des emplois est portée par les caractéristiques mêmes des nouveaux modèles productifs et qu'elle doit être contrebalancée par des dispositifs permettant d'offrir une sécurité aux personnes. Le monde plus juste que les auteurs appellent de leurs vœux n'est donc pas un monde où la précarité serait reine. Ils rappellent au demeurant, en particulier dans le chapitre consacré aux moyens de relancer la critique artiste³³, que la liberté et l'autonomie ne vont pas sans une certaine sécurité³⁴.

Comment donc concilier l'instabilité des activités et des emplois et la sécurité des personnes³⁵ ? Pour répondre à cette question, les auteurs invitent la critique à se tourner vers la formule du contrat d'activité présentée dans le rapport Boissonnat [1995]³⁶ et qu'on retrouve sous une forme réaménagée dans le rapport Supiot [1999], ainsi que dans les travaux sur les marchés transitionnels

33. De façon peut-être assez paradoxale, les critiques les plus virulentes de la précarité ne sont pas expérées dans le chapitre consacré au renouveau de la critique sociale (dans ce chapitre domine au contraire l'idée qu'il convient d'inventer de nouveaux dispositifs afin de garantir la sécurité des personnes par delà l'instabilité des emplois), mais dans celui consacré à la relance de la critique artiste. Reste qu'à cette occasion, les auteurs exposent de précieux arguments à l'encontre de ceux qui assimilent trop rapidement flexibilité et autonomie. Ils soulignent, par exemple, qu'il y a nécessairement « tension entre l'exigence d'engagement et le caractère incertain, multiple, changeant, temporaire des projets » (p. 562).

34. Sous l'effet des déplacements du capitalisme, « l'autonomie a été échangée contre la sécurité », « si bien qu'il s'agit souvent d'une autonomie contrainte, non choisie, qui est difficilement synonyme de liberté » (p. 517).

35. Parmi les justifications que doit fournir l'esprit du capitalisme — sur les trois volets de l'autonomie, de la sécurité et du bien commun (cf. *supra*) —, c'est justement ce volet sécurité, soulignent les auteurs, que le capitalisme a aujourd'hui le plus de mal à satisfaire.

36. C'est dans le contrat d'activité porté par le rapport Boissonnat que « se trouvent dessinés avec le plus de netteté les dispositifs ajustés à une cité par projets » (p. 493).

(Schmid [1995]). La proposition est, en substance, la suivante : il s'agit de garantir au travailleur, dorénavant temporaire, des garanties sociales qui lui permettraient de réaliser, entre deux emplois salariés, d'autres activités (travail indépendant, formation professionnelle, activités associatives, etc.). On a déjà montré par ailleurs (Ramaux [2000]) que ces travaux, par-delà leurs bien réelles bonnes intentions, n'en comportaient pas moins une série de limites qui ne se bornent pas au risque de lâcher la proie (le droit du travail structuré autour de l'emploi) pour l'ombre (un système de garanties par-delà l'emploi aux contours mal définis). À trop vouloir faire de l'emploi typique (salarié en CDI à temps plein et avec un employeur unique) une figure du passé³⁷, ils sont conduits à donner une lecture parfois équivoque des formes particulières d'emploi (travail indépendant, emploi temporaire, travail à temps partiel, etc.)³⁸. Plus fondamentalement, les arguments économiques qui conduisent ces travaux à soutenir que l'instabilité de l'emploi est une fatalité sont d'une extrême fragilité. Le développement de la précarité au cours des vingt dernières années est certes indéniable, même si les emplois temporaires ne représentent toujours qu'à peine un dixième des emplois. Mais n'est-ce pas aller un peu vite en besogne que de dire que ce type d'emploi correspond aux exigences intrinsèques des nouveaux modèles productifs ? Ces derniers mettent aussi l'accent sur l'efficacité économique des apprentissages collectifs, des apprentissages spécifiques (non transférables) à la firme, de la coopération et de la confiance, etc., soit autant d'éléments qui supposent, au contraire, une certaine durabilité d'emploi. Une dernière limite porte sur la lecture que ces travaux font du droit du travail. En substance celui-ci aurait été fonctionnellement adapté à la période du fordisme. Ce à quoi on peut rétorquer que le droit du travail et de la protection sociale sont au contraire le produit d'une épaisse histoire sociale, d'un long travail de la critique qui ne s'est pas contentée d'accompagner le capitalisme, mais qui, au contraire, en partant de ses valeurs propres, a su lui imposer une série de compromis, de règles, qui en retour ont d'ailleurs, pour partie, déterminé la trajectoire même du capitalisme. Du point de vue de l'organisation du travail, rien ne prédisposait le taylorisme à accueillir spontanément le cadre réglementé qui a progressivement dessiné les contours de l'emploi typique. Le travail déqualifié et parcellisé se prête en effet a priori plus aisément à la précarisation des emplois. Le développement au cours des dernières années de la précarité essentiellement pour ce type de travail l'atteste d'ailleurs amplement. Alors que le travail repose de plus en plus sur la mobilisation de travailleurs qualifiés et polyvalents, travaillant dans le cadre d'équipes largement autonomes, n'est-il donc pas paradoxal de

37. Dans la présentation qui en est faite dans ces travaux, l'emploi typique des Trente Glorieuses s'apparente souvent au système d'emploi soviétique du temps du stalinisme triomphant (le goulag en moins). On comprend qu'avec une telle représentation — bien éloignée de la mobilité de la main-d'œuvre réellement à l'œuvre (mais essentiellement volontaire alors, car réalisée dans un contexte de plein emploi) — le modèle en question soit ensuite jugé dépassé.

38. Soulignons que L. Boltanski et E. Chiapello [1999] ne tombent pas dans ce travers. De façon incise, ils indiquent que «la plus frappante des oppressions [...] n'est autre que la diminution de la sécurité d'emploi découlant des nouveaux modes d'utilisation du travail (intérim,CDD, etc.) et du chômage» (p. 517).

soutenir que le droit du travail structuré autour d'une certaine stabilité de l'emploi est définitivement dépassé ?

Les conditions d'emploi et de protection de la main-d'œuvre dépendent aussi du mouvement propre de la critique, de sa capacité à ne pas se laisser enfermer dans une posture fonctionnaliste où elle serait censée éternellement s'adapter à des contraintes supposées inéluctables. On retrouve ici le fil du débat direct avec L. Boltanski et E. Chiapello. Alors qu'avec raison ceux-ci soulignent que la critique n'est pas pour rien dans la légitimation du monde, ne peut-on peut craindre, pour le coup, que les travaux auxquels ils se réfèrent, et qui font leur la thèse selon laquelle l'instabilité de l'emploi serait inéluctable, n'encouragent justement cette instabilité ?

Pour un revenu universel ?

Le revenu universel est l'une des autres propositions que les auteurs jugent adaptée à la cité par projets. Les débats sur le revenu (ou l'allocation) universel ne sont pas vraiment nouveaux. On retrouve des partisans d'une telle formule chez certains libéraux (M. Friedman) mais aussi dans l'ultra-gauche, avec des arguments qui, on l'imagine facilement, sont radicalement différents. Pour les libéraux, une allocation de ce type permettrait de faire supporter aux pauvres des emplois mal payés³⁹. L'objectif est donc de rendre le marché du travail enfin libre de toute réglementation en permettant toutefois aux pauvres de survivre⁴⁰. À l'ultra-gauche, les partisans du revenu universel (dénommé plutôt de citoyenneté dans ce cas), outre qu'ils se prononcent en règle générale pour des montants plus élevés (un SMIC fortement revalorisé plutôt qu'un RMI pour aller vite), arguent qu'un tel système permettrait, au contraire, de contraindre les entreprises à verser de « bons salaires ». L'argument n'est pas sans fondement, mais on répondra qu'il n'est pas besoin pour ce faire de transformer radicalement le système de protection sociale (qui, en France, n'est pas conçu historiquement comme versant des minima, même si ceux-ci existent). Il suffirait, en effet, de faciliter les conditions d'accès et surtout d'augmenter le montant des prestations chômage ou des minima sociaux. L'autre argument avancé consiste à soutenir que la création de richesse est de moins en moins tributaire du travail direct. Là aussi évidemment l'argument n'est pas sans fondement. La productivité directe d'un travailleur dépend de plus en plus de la formation et des multiples expériences qu'il a pu, ou qu'il peut avoir encore, par ailleurs. Quand à dire que la richesse se crée pour ainsi dire toute seule sous l'effet du *general intellect*, comme certains le laissent entendre (précisons que L. Boltanski et E. Chiapello ne tombent pas dans cet écueil), ce qui permettrait à tout à chacun de recevoir 7 000 ou 8 000 F net par mois sans être obligé de travailler directement (en se

39. Un tel système permettrait aussi de mettre définitivement à bas le système de protection sociale. L'allocation minimale remplacerait en effet toutes les prestations sociales, les plus dotés étant bien entendu libres de souscrire en sus à des systèmes de protection privés et financiarisés via les fonds de pension.

40. On retrouve, de façon atténuée, une problématique analogue dans les propositions en vogue autour de l'impôt négatif.

faisant tanner la peau dans une entreprise capitaliste qui plus est) il y a peut-être un pas⁴¹ !

Parmi les nombreuses autres critiques que l'on peut formuler à l'encontre des différentes versions du revenu universel, on en évoquera ici que deux qui concernent cette fois toutes les versions : 1) à l'encontre de la perspective du plein-emploi, elles entérinent toujours peu ou prou la séure entre ceux qui vivraient uniquement de ce revenu⁴² et les autres qui bénéficieraient en *sus* d'un bon salaire ; 2) elles évacuent les débats sur la remise en cause des règles de répartition des richesses créées dans les entreprises et, plus fondamentalement encore, les débats sur l'organisation capitaliste de ces entreprises (cf. *infra*).

L'employabilité ou le plein-emploi ?

La problématique de l'employabilité est retenue par la commission européenne comme l'un de ses axes prioritaires en matière d'emploi. Dans le chapitre consacré aux effets délétères sur le monde du travail des déplacements opérés par le capitalisme, L. Boltanski et E. Chiapello indiquent, tout d'abord, que « les préoccupations touchant le développement de l'employabilité des travailleurs, dont le management se fait l'écho, concernent finalement avant tout ceux qui ont la possibilité d'accéder aux emplois les plus rémunérés et les plus protégés [...]. Les discours et effort portant sur l'employabilité masquent donc dans le même temps une exclusion de fait des 'inemployables' » (p. 312).

Preuve peut-être des limites d'une logique qui consiste à cantonner les référents de la critique à un monde idéal, celui de la cité par projets, construit à partir de la littérature du management, le « droit à l'employabilité » (p. 479) est cependant finalement retenu par les auteurs comme l'une des propositions centrales susceptibles de rendre le monde plus juste. On peut évidemment acquiescer aux mesures visant à faire supporter aux entreprises les coûts de formation et reconversion de la main-d'œuvre en cas de réduction d'effectifs. Reste que la problématique de l'employabilité prend chez les auteurs une autre dimension. Ils indiquent en effet que « la relation entre les grands et les petits est juste quand, en échange de la confiance que les petits leur accordent et leur zèle à s'engager dans des projets, les grands valorisent les plus petits afin d'accroître leur employabilité » (p. 182). Se référant aux travaux de B. Girard [1994], mais sans les critiquer, ils indiquent que « la soumission à l'entreprise n'est plus justifiée par la garantie de l'emploi ou l'espoir d'une promotion sociale, mais par la possibilité offerte par les entreprises à des salariés qui se savent 'condamnés à retourner régulièrement sur le marché du travail' de se 'constituer un patrimoine professionnel' de façon à 'acquérir les compétences nécessaires pour retrouver

41. Pas que franchissent, selon nous, assez allégrement certains. Notamment la contribution de P. Dieuaide et C. Vercellone [1998] qui fournit au demeurant une claire synthèse des différences entre l'approche libérale de l'allocation universelle et ce qu'ils nomment « d'approche du revenu garanti ».

42. Les critiques « gauchistes » passent ainsi outre le fait que les chômeurs sont souvent prêts à accepter n'importe quel travail, non pas simplement pour des raisons monétaires (un temps partiel payé au SMIC horaire ne rapporte en effet guère plus que le RMI), mais aussi par souci d'y trouver un cadre de sociabilité (fût-ce dans une entreprise capitaliste !) et, plus largement, de ne pas être un assisté, un « inutile au monde ».

un travail» (p. 483). La cité par projets est donc juste et les grands sont donc bons, dans la mesure où ils aident — en finançant les mesures d'accompagnement, c'est-à-dire en assumant en ce sens leur responsabilité — les petits à aller voir ailleurs pour trouver un emploi. Quand aux perspectives mêmes de « promotion sociale » *interne* à l'entreprise, elles sont, si on a bien compris, renvoyées dans les cordes du fordisme.

À la problématique de l'employabilité posée comme un axe central permettant de résoudre les difficultés d'emploi, on peut opposer deux arguments. Le premier, évoqué par L. Boltanski et E. Chiapello eux-mêmes, porte sur le fait qu'avec l'employabilité, d'une responsabilité du chômage liée à un manque d'emploi, et donc au fonctionnement de la société, on passe rapidement à une responsabilité du chômeur lui-même⁴³. Et on oublie au passage que si les chômeurs sont effectivement souvent peu qualifiés, ce n'est pas faute d'emplois non qualifiés, mais peut être bien plutôt d'emplois qualifiés, dans la mesure où la pénurie de ces emplois permet justement aux entreprises d'embaucher sur des postes non qualifiés (et mal payés) des travailleurs qualifiés. Le second, qui n'est pas sans rapport avec le précédent, porte sur le fait que le droit à l'employabilité est souvent avancé par ses défenseurs (L. Boltanski et E. Chiapello n'évoquent pas ce point) comme une solution au chômage. Implicitement, il est ainsi posé que si l'offreur de travail (le travailleur) est employable, il trouvera nécessairement une demande de travail (de la part des entreprises) correspondante. Sous couvert de modernisme, les partisans de l'employabilité nous ressortent ainsi la loi de Say (l'offre crée les conditions de sa propre demande) en l'appliquant au marché du travail. Keynes, qui s'opposait à la loi de Say et à l'idée même qu'il existe un marché du travail, a de quoi se retourner plusieurs fois dans sa tombe ! Avec Keynes justement, on soutiendra au contraire que le capitalisme laissé à lui-même a abondamment démontré qu'il n'était pas en mesure de garantir le plein-emploi spontanément, d'où la nécessité de mesures de politique économique de relance pour résorber le chômage.

Le chômage et la politique économique ? Ce sont justement deux des trois grands absents de l'ouvrage de L. Boltanski et E. Chiapello (le troisième étant la critique de l'organisation *capitaliste* des firmes, cf. *infra*). Le chômage ? Si la situation faite au chômeur est abondamment dénoncée, en aucun cas les auteurs ne fixent comme priorité à la critique de traiter de front cette question. Alors qu'ils insistent sur le fait que la critique doit partir de la réalité telle qu'elle est, ou telle qu'ils supposent qu'elle est (l'instabilité d'emploi comme une fatalité), pas une phrase n'est consacrée au moyen à mettre en œuvre pour résorber le chômage qui, jusqu'à preuve du contraire, est la préoccupation majeure des citoyens, y compris en termes de « critique ». On peut pourtant aisément soutenir que nul projet critique n'est viable, dans le contexte actuel, s'il ne se fixe d'abord comme priorité le plein-emploi, ce qui suppose à tout le moins que la critique

43. D. Kessler [1999], l'un des principaux idéologues du MEDEF, indique ainsi, sans ambages, qu'«on ne peut plus considérer» que «le risque de chômage» soit indépendant du comportement des individus, «c'est ce qu'on essaye d'exprimer à travers la notion d'employabilité.» (p. 626.)

prenne à bras le corps la question de la politique économique. La croissance enregistrée au cours de ces trois dernières années atteste, de ce point de vue, des possibilités de faire reculer significativement le taux de chômage et, plus encore pour notre propos, de la fragilité des thèses sur l'instabilité inéluctable de l'emploi. Avec la baisse du chômage et l'apparition, dans certains secteurs, de pénuries de main-d'œuvre, on voit en effet se développer un phénomène bien connu : la mise en place, par les entreprises, de systèmes incitant la main-d'œuvre à rester en place (cf. les accords garantissant l'emploi à vie pour certains salariés qui ont récemment été conclus dans l'industrie automobile américaine) et le développement de la mobilité volontaire (et non plus subie, ce qui change évidemment tout) de la main-d'œuvre. Les statistiques disponibles semblent même indiquer que la part des emplois temporaires (CDD et intérim), après avoir explosé au début de la reprise, commence à décroître aujourd'hui en France à la faveur de l'installation dans la durée de la croissance. Bref, un taux de croissance est peut-être moins excitant intellectuellement qu'un débat autour des utopies du revenu universel ou du contrat d'activité, il n'en reste pas moins peut-être plus efficace pour rendre le monde plus juste.

Le monde plus juste que L. Boltanski et E. Chiapello appellent de leurs vœux n'est pas, on l'a déjà dit, un monde où la précarité serait reine. En développant des dispositifs tels que ceux du contrat d'activité, du revenu universel ou de l'employabilité, ils suggèrent au contraire qu'on pourrait tourner le dos à la précarité régressive à l'œuvre dans le monde en réseau pour tendre vers une mobilité *volontaire* plus conforme à l'idéal de justice de la cité par projet. Reste, pour résumer les critiques précédentes, deux problèmes essentiels et articulés : est-il sûr que les nouveaux modèles productifs exigent nécessairement l'instabilité des activités et des emplois, y compris du strict point de vue de l'efficacité ? Ne convient-il pas de traiter d'abord la question du chômage, dans la mesure même où son niveau a toujours déterminé le caractère volontaire ou involontaire (et, dans ce cas, il s'agit toujours peu ou prou de précarité) de la mobilité ?

QUI TRAVAILLE ?

Pour analyser les justifications du capitalisme, les auteurs sont partis d'une analyse de la littérature destinée aux cadres⁴⁴. « Étant à la fois des salariés et des porte-parole du capitalisme [...] les cadres sont, par position, des cibles privilégiées de la critique », « ils ne peuvent se satisfaire uniquement des avantages matériels qu'on leur accorde et doivent également disposer d'arguments pour justifier leur position et, plus généralement, les procédures de sélection dont ils sont le produit ou qu'ils mettent eux-mêmes en œuvre. » (p. 52.) Ce choix méthodologique de départ, a priori louable, a-t-il cependant été pleinement maîtrisé ensuite ? En dépit de longs et riches développements consacrés à la descrip-

44. Afin de repérer les bouleversements à l'œuvre, leur ouvrage est ainsi étayé par une analyse lexicale de plusieurs ouvrages « phares » du management sur deux périodes : les années 1960 et le début des années 1990.

tion de la réalité du travail des non-cadres, en particulier dans les chapitres consacrés à la déconstruction et à l'affaiblissement des défenses du monde du travail, les auteurs n'ont-ils pas eu tendance, dès lors qu'il s'agissait de rendre compte des tendances d'avenir, à projeter sur l'ensemble du monde du travail ce qui vaut pour les cadres, voire pour une partie seulement d'entre eux ? Que les qualités du manager moderne (mobilité, capacité à tisser des réseaux et à passer d'un projet à un autre...) soient élevées au rang de modèle par la littérature du management, afin de justifier la flexibilité y compris de l'emploi, on le comprend aisément. Mais, dès lors qu'on se propose de rendre compte des transformations réelles du travail, ne convient-il pas de s'interroger sur ce que cette littérature ne donne pas à voir ? Dans l'introduction à la lecture de cette littérature, les auteurs reconnaissent que celle-ci est « normative », elle « dit ce qui doit être et non ce qui est, au point qu'on est en droit de se poser la question du réalisme de cette littérature et, par conséquent, du crédit qu'on peut lui accorder pour savoir ce qui se passe « vraiment » dans les entreprises » (p. 94). Mais force est de constater — et l'argument de repli consistant à dire que le livre ne porte que sur les justifications avancées par le capitalisme est de peu de poids ici — que cette analyse critique n'est pas poussée au bout dans l'ouvrage. D'où au total, selon nous, une représentation du travail dans le monde en réseau, dont les auteurs dénoncent certes les injustices, largement déformée, par la focalisation sur le travail des cadres. Entendons-nous bien. Que le travail des ouvriers, des employés, des professions intermédiaires et des cadres non dirigeants soit de plus en plus un travail intellectuel ne serait-ce dans la mesure où il implique acquisition et manipulation d'informations est, de notre point de vue, une réalité indéniable et, à bien des égards, d'ailleurs salutaire puisque cette métamorphose conduit à une remise en cause au moins partielle de la séparation entre conception et exécution. Il n'en reste pas moins que L. Boltanski et E. Chiapello n'ont, nous semble-t-il, pas entièrement échapper à ce travers fort répandu par ailleurs, et dans des termes souvent moins mesurés, qui consiste à extrapoler de ces tendances bien réelles une représentation assez déformée de la réalité de la stratification sociale du monde du travail. La part des cadres parmi les actifs n'était que de 8,6 % en 1982 et s'élève à près de 15 % aujourd'hui. Les ouvriers et les employés n'en forment toujours pas moins plus de 55 %⁴⁵ des actifs, et on arrive à plus des trois quarts en ajoutant les professions intermédiaires, tandis que le récent mouvement des cadres, à l'occasion du passage aux 35 heures, a abondamment témoigné de la volonté de nombre d'entre eux d'être rattachés au cadre commun du salariat. Bref, si le salariat est bel et bien hétérogène, il n'en reste pas moins que ces chiffres nous disent aussi quelque chose quant à la réalité du travail. Ils nous disent, par exemple, que L. Boltanski et E. Chiapello sont peut-être insuffisamment critiques lorsqu'ils indiquent que les « analyses » qui « mettent très généralement au premier plan l'importance de

45. Soit une proportion quasiment identique à celle de 1982, à cette différence près, qui est évidemment importante, que les employés représentaient seulement 25,6% de la population active en 1982 et les ouvriers 32,6 % (données de l'enquête Emploi de l'INSEE).

l'information comme source de productivité [...] se présentent comme particulièrement ajustées à un monde économique dans lequel la valeur ajoutée ne trouve plus sa source principale dans l'exploitation de ressources géographiquement situées [...], ni dans l'exploitation d'une main-d'œuvre au travail, mais dans la capacité à tirer parti de connaissances les plus diverses [...] et plus généralement à 'manipuler des symboles' selon l'expression de Reich [1993] » (p. 118-119). Les ouvriers, les employés, les professions intermédiaires et les cadres qui manipulent de plus en plus d'informations et donc de symboles, n'en composent-ils pas moins une « main-d'œuvre au travail » sans laquelle aucune valeur ajoutée, ni aucune plus-value, n'existeraient ? N'en composent-ils pas, au-delà, une main-d'œuvre dont la réalité du travail est bien éloignée de la figure du manager mobile, même si cette figure peut effectivement servir à légitimer bien des sacrifices ?

Classe or not classe ?

Quiconque pourrait rétorquer que le type de raisonnement précédent fait comme si une classe sociale était une réalité objective, alors qu'elle est une construction sociale où interviennent les représentations (notamment en termes de sentiment d'appartenance de classe justement). Soit. Mais prendre en compte la construction complexe des classes sociales est une chose. En prendre prétexte pour disqualifier tout raisonnement en termes de classes en est une autre. Que nous disent L. Boltanski et E. Chiapello à ce sujet ?

Le moins qu'on puisse dire est que le propos se brouille ici. À plusieurs reprises, les auteurs laissent en effet entendre qu'à trop avoir voulu s'arc-bouter sur une représentation en termes de classes sociales, la critique a raté l'essentiel. De façon assez lapidaire, ils indiquent, par exemple, que « les déplacements du capitalisme ont engendré un monde qu'il est difficile d'interpréter et auquel il est difficile de s'opposer avec les outils forgés au cours des cent années précédentes par les mouvements protestataires, et reposant idéologiquement sur la taxinomie des classes sociale. » (p. 415.) L'affaire est-elle entendue et les classes sociales renvoyées au rang de figures du passé ? On l'a dit, les choses sont moins claires. Les auteurs indiquent en effet, par ailleurs, que « rien n'est plus naïf que d'opposer la singularité des conditions réelles à l'uniformité supposée des appartenances de classes, comme le font aujourd'hui ceux qui, s'appuyant sur des techniques monographiques ou statistiques associées à la micro-histoire [...] ou ceux qui s'en inspirent [les auteurs font notamment référence ici à certains développements de P. Rosanvallon], redécouvrent la diversité des situations de travail, des trajectoires sociales, des trajets de migration, des identités reconnues ou des réseaux de relations, et font comme si les phénomènes, au demeurant tout à fait réels, qu'ils mettent en lumière,jetaient un doute radical sur les descriptions en termes de catégories, de groupes ou de classes. C'est oublier que [...] la formation des groupes et des classes suppose toujours un travail long, difficile et souvent conflictuel, de mise en équivalence, nécessaire pour rendre saillantes, sur le fond d'une diversité plus ou moins grande de

conditions, les propriétés qui, jugées communes, seront mises en valeur pour faire valoir les similitudes » (p. 396).

Que retenir de tout ceci ? Classe or not classe ? Les auteurs nous aident à interpréter cette hésitation. Avec raison, ils soulignent que « dans le travail de dé-représentation des classes sociales, le rôle de la sociologie fut à la fois passif et actif [...]. Actif au sens où la sociologie apporte sa propre contribution au travail de sélection et de représentation de ce qui importe socialement. En cessant de donner une représentation des classes, elle a donc contribué à leur effacement » [p. 383]. Ainsi, « les analyses en termes de classes sont devenues beaucoup plus rares depuis le début ou le milieu des années 1980, c'est-à-dire, paradoxalement, durant une période où les changements très importants qui ont affecté l'activité économique posent la question des effets qu'ils ont pu exercer sur les classes et les relations entre classes » (p. 383). Dans une perspective critique (en l'occurrence autocrítique), ils auraient pu ajouter que l'ouvrage de L. Boltanski et L. Thévenot [1991], en réduisant les conflits à de simples jeux argumentatifs (*cf. supra*) n'a pas été en reste dans ce travail de déconstruction. Et nous ajouterons, en dépit donc des hésitations qui viennent d'être signalées, que, par rapport à ce point de départ, le présent ouvrage marque une heureuse inflexion qui ne demande qu'à être approfondie.

Pour clore ce point, on retiendra, avec les auteurs, que l'« établissement » des classes sociales « est subordonné à un travail de mise en forme et de représentation » (p. 386), ce qui implique notamment de dessiner un projet argumenté pour la critique. Le lecteur aura compris que celui de cité par projets⁴⁶ n'est pas le nôtre, mais il pourra à juste titre considérer que le plein emploi est peut-être une exigence forte en termes immédiats, mais qu'il ne saurait tenir lieu d'une critique du capitalisme. Critique du capitalisme ou critique uniquement de l'esprit du capitalisme ? Les deux, on l'a dit au début de ce trop long commentaire, doivent être articulées. L'une des pistes permettant de construire cette articulation ne consiste-t-elle pas à remettre sur l'agenda de la recherche et de la critique la question de l'organisation capitaliste des firmes ? Cette question permet en effet de tenir ensemble à la fois la critique des justifications générales du capitalisme (et si l'organisation capitaliste n'était pas l'organisation la plus efficace ?) et la critique des justifications plus historiquement datées (la responsabilité et l'autonomie laissée aux travailleurs... chiche ! Mais pourquoi ne pas les étendre aux décisions stratégiques de l'entreprise ?), que les auteurs nomment l'esprit du capitalisme. L'autogestion, cette façon plus positive de poser la même question de l'organisation des firmes, n'est pas envisagée, dans l'ouvrage, comme un axe susceptible de réarmer la critique, ce qui est étonnant dans la mesure où il est aisément montrable que la critique autogestionnaire permet de faire

46. La « cité par projets » peut apparaître comme « notre proposition », « bien que nous ayons seulement cherché à en suivre la formation » (p. 639). Cette formation n'est d'ailleurs pas puée : « La mise en place des dispositifs d'une cité par projets légitimant les rapports de force propres au monde connexionniste demeure un scénario optimiste dont rien ne dit qu'il se réalisera, en tout cas dans un avenir proche et sans passage par une crise majeure. » (p. 466.) En écho au « socialisme ou barbarie » de jadis, les auteurs répondent en quelque sorte « cité par projets ou barbarie » !

tenir ensemble les deux registres de la critique sociale (la dénonciation de l'exploitation notamment) et de la critique artiste (l'exigence d'autonomie et de liberté)⁴⁷. Au détour d'une phrase, les auteurs indiquent que « les travaux de la science économique permettent [...] de soutenir qu'entre deux organisations économiques différentes orientées vers le bien-être matériel, l'organisation capitaliste est la plus efficace » (p. 49). Comme trop souvent dans l'ouvrage on ne sait trop ici si les auteurs énoncent leur point de vue où celui de ceux qui s'emploient à justifier le capitalisme. Quoi qu'il en soit, le propos est fort contestable. Les économistes anglo-saxons (et dans les revues les plus prestigieuses) ne cessent de débattre (comme quoi le débat n'est pas clos) de l'efficacité comparée de la firme capitaliste ou de la firme autogérée. Sans qu'il soit possible de s'étendre ici sur ce sujet, indiquons que T. Coutrot [1999], dans Critique de l'organisation du travail, présente de façon remarquablement synthétique les termes de ce débat, de même qu'il invite à repenser la question des articulations entre marché⁴⁸ et autogestion. Les deux termes du plein emploi — avec certaines garanties de stabilité — et de l'autogestion ne sont d'ailleurs pas sans lien. On conçoit en effet difficilement qu'une entreprise autogérée puisse tourner efficacement avec des salariés temporaires⁴⁹ ! Puisse donc au final, la lecture toujours stimulante du Nouvel esprit du capitalisme encourager son lecteur à embrayer sur la critique du capitalisme.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- BOLTANSKI L. et CHIAPELLO E. (1999), *Le nouvel esprit du capitalisme*, Paris, NRF-Gallimard, Coll. « essais ».
- BOLTANSKI L. et THÉVENOT L. (1991), *De la justification, Les économies de la grandeur*, Paris, NRF-Gallimard, Coll. « essais ».
- BOISSONNAT J. (1995), *Le travail dans vingt ans*, Rapport de la commission du CGP (présidée par), Paris, Odile Jacob - La Documentation française.
- COUTROT T. (1999), *Critique de l'organisation du travail*, coll. « Repères », Thèses et débat, Paris, La Découverte, septembre.
- DIEUAIDE P. et VERCELLONE C. (1998), « Revenu minimum et revenu garanti : mort et résurrection du débat », *Alice*, automne.
- KESSLER D. (1999), « L'avenir de la protection sociale », *Commentaire*, 87, automne.
- RAMAUX C. (1996), « Les asymétries et les conflits sont-ils solubles dans la cognition ? Une lecture critique des *Économies de la grandeur* de L. Boltanski et L. Thévenot (1991) », *Économie et société*, Série D, Débats, septembre.

47. Les auteurs, à l'aide du logiciel d'analyse textuel qu'ils ont utilisé, note un recul de la logique *civique* dans l'argumentaire du management (p.206)]. Sans pouvoir plus s'étendre ici, on conçoit qu'une critique autogestionnaire puisse, au contraire, trouver de puissants arguments dans la logique civique.

48. Ce qui, pour le coup, ouvre une perspective de recherche pour tous ceux qui s'inscrivent dans une perspective de critique du capitalisme: la remise en cause de l'assimilation abusive que fait Marx entre capitalisme et forme développée du marché.

49. Contradiction que ne saisit guère T. Coutrot [1999], quand, de façon assez tactique (ah ! la fascination des économistes hétérodoxes pour ceux qui ne sont pas économistes... en l'occurrence certains juristes du travail), il se prononce en faveur des formules du type contrat d'activité qui, rappelons-le, vise à donner des garanties statutaires par-delà la stabilité de l'emploi (cf. *supra*).

RAMAUX C. (2000), « L'instabilité d'emploi est-elle une fatalité ? Une lecture économique critique du rapport Boissonnat, du rapport Supiot et des travaux sur les marchés transitionnels », *Droit social*, 1, janvier.

SCHMID G. (1995), « Le plein emploi est-il encore possible ? Les marchés du travail « transitoires » en tant que nouvelle stratégie dans les politiques d'emploi », *Travail et emploi*, 65.

SUPIOT A. et al. (1999), *Au-delà de l'emploi. Transformations du travail et devenir du travail en Europe*, Rapport pour la Commission européenne, Paris, juin.